
PROJET ASSOCIATIF

2016 / 2020

Préambule



L'Association Kervihan a été fondée en 1973 par le Docteur Saulnier et le Docteur Lyard avec le soutien de la Fondation Claude Pompidou. Ses établissements et services possèdent des **compétences et une spécialisation dans l'accompagnement médico-social d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap** entraînant pour ces personnes un état de dépendance nécessitant des besoins d'assistance élevés.

La réflexion et la réécriture du projet associatif constituent une opportunité de fédérer les ressources et les forces de notre Association.

Le projet conforte l'institution. Il transforme ces forces en finalité en leur donnant un sens, une direction.

Notre projet associatif porte les valeurs, le souffle, la vision et les principes d'actions qui animeront notre organisation pour les cinq années à venir.

Document politique inspiré de notre environnement économique et social, le projet associatif s'accompagne d'un plan d'action opérationnel, réaliste, volontariste et évaluable.

Le projet associatif a pour fonction majeure de relier l'activité propre à l'Association représentée par ses administrateurs bénévoles et élus, et les interventions professionnelles, au sein des établissements.

Enfin, notre projet s'inscrit dans un mouvement. **Il est porté par une visée éthique qui cherche à mettre en œuvre une démarche juste et équilibrée, avec et pour les hommes, moyens et fins de notre action.**

Introduction

Le **projet associatif 2016/2020** est le fruit d'une réflexion impliquant tout le personnel de l'Association, tant bénévole que professionnel. Il s'est nourri de l'élan donné par les fondateurs, des travaux du passé, des échanges avec les familles, des évaluations récentes internes et externes, bref, **de l'expérience accumulée au quotidien depuis plus de 40 ans**. Il conforte l'orientation suivie jusqu'alors par l'Association et ses évolutions mais il veut souligner avec encore plus de force et d'engagement le message qu'elle porte.

En restant près du texte initial, la synthèse faite ici du projet associatif reprend **les quatre valeurs majeures** qui caractérisent l'Association et **les quatre engagements politiques forts** qui guident déjà son action et qui seront accentués dans les prochaines années.

Les valeurs **primauté de la personne, reconnaissance de la personne dans sa globalité** et **solidarité** sont portées par le **professionnalisme** de l'Association.

Les engagements veulent conduire à **affirmer la dimension politique de notre action, affirmer une logique de partenariat, adapter nos outils de gouvernance et de gestion et adapter nos outils d'accompagnement.**



SOMMAIRE

DES VALEURS

6

La primauté de la personne

7

La reconnaissance de la personne dans sa globalité

8

La solidarité

9

Le professionnalisme

DES ENGAGEMENTS POLITIQUES

12-13

Affirmer la dimension politique de notre action

14-15

Affirmer une logique de partenariat

16-17

Adapter nos outils de gouvernance et de gestion

18-19

Adapter nos accompagnements



DES VALEURS

LA PRIMAUTÉ
DE LA PERSONNE

LA RECONNAISSANCE
DE LA PERSONNE DANS SA GLOBALITÉ

LA SOLIDARITÉ

LE PROFESSIONNALISME

LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE

Retenir comme valeur la **Primauté de la personne**, c'est affirmer que *l'Homme*, la personne, est au cœur de notre projet humaniste. C'est aussi défendre une éthique et, avec la volonté de « servir », c'est rechercher en permanence des solutions adaptées pour faciliter un parcours de vie ouvert.

Affirmer que *l'Homme*, la personne, est au cœur de notre projet humaniste.

Pour **donner un sens social** à chaque vie d'homme ou de femme, d'enfant ou d'adulte ayant tous des valeurs propres, une histoire, un parcours, un potentiel et des difficultés, sortant d'une simple logique de gestion de structure d'accueil, nous mettons en œuvre collectivement un projet d'accompagnement ouvert sur l'individu et son épanouissement personnel.

Rechercher en permanence des solutions adaptées pour faciliter un parcours de vie ouvert.



L'Association s'engage dans sa **démarche de bientraitance** à promouvoir la dignité des personnes, à respecter leurs droits et leurs libertés fondamentales. A partir d'un projet personnalisé co-construit avec les usagers, leurs familles ou représentants légaux, les établissements et les services mettent en œuvre les modalités devant permettre l'intégration sociale et le respect des droits des usagers tels que conseil de la vie sociale, règlement, contrat de séjour, livret d'accueil.

La volonté permanente d'être innovants, d'adapter notre action aux besoins et aspirations des personnes avec toujours une visée éthique.

Nous avons la volonté permanente d'être **innovants**, d'adapter notre action aux besoins et aspirations des personnes avec toujours une visée **éthique**. Nous recherchons la réduction des inégalités et de l'exclusion, le renforcement de la solidarité, le progrès en matière de santé, de développement humain, d'aménagement du territoire, d'équilibre économique et de développement durable.

Fidèles à notre **vocation associative** et au principe d'une gestion démocratique de notre action par ailleurs non lucrative, nous avons la volonté de servir l'intérêt général avec une organisation respectueuse des convictions et des différences.

L'Association accompagne de questionnements et de réflexions éthiques ses interventions sociales, éducatives, d'enseignement ou de soins, aussi techniques et professionnelles qu'elles soient.

Soucieux de **l'utilité sociale** de son projet, l'Association considère la mesure de celle-ci comme un enjeu majeur de valorisation, de légitimation et de développement au service des personnes en situation de handicap et de leur famille au travers d'une action d'évaluation.

LA RECONNAISSANCE DE LA PERSONNE DANS SA GLOBALITÉ



La **Reconnaissance de la personne dans sa globalité**, c'est entendre son besoin d'accompagnement et d'accueil respectant sa dignité, sa singularité, son individualité et son intégrité. C'est reconnaître sa primauté et rechercher sa promotion.

La Reconnaissance de la personne dans sa globalité, c'est entendre son besoin d'accompagnement et d'accueil respectant sa dignité, sa singularité, son individualité et son intégrité.

Quels que soient son handicap, ses déficiences, chacun est avant tout reconnu dans ses capacités et ses potentialités en tenant compte aussi de son vécu, de ses croyances, de sa culture et de son histoire. C'est en s'appuyant sur celles-ci, sur ses choix ou l'expression de sa **volonté**, qu'un accompagnement bien traité est construit et mis en place. Il s'accompagne d'actions pour le développement de l'autonomie, de l'éveil sensoriel, des capacités motrices, cognitives ou créatives.

A la charte nationale des droits et libertés de la personne accueillie, s'ajoute une charte propre à l'Association portant la démarche de bientraitance tout au long de l'accueil des usagers.

Des aménagements correspondant aux croyances de l'utilisateur et au respect de son intimité sont proposés dans chaque structure.

L'accompagnement est construit de manière individuelle, par **la mise en place d'un Projet Individuel d'Accompagnement** élaboré suivant une méthode et des procédures claires qui permettent son suivi, son évaluation et son adaptation régulière. Des documents relatifs aux usages, aux droits et devoirs sont clairement définis et présentés aux usagers, familles ou représentants légaux par l'intermédiaire du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement.

L'Association cherche à répondre aux **besoins d'accompagnement** de son territoire en développant son offre de service. Elle prend en considération toutes les demandes sans a priori, sans discrimination, et elle les étudie systématiquement tout en tenant compte des possibilités d'accueil des établissements et services de l'Association. Ceux-ci développent des partenariats avec divers organismes afin de rechercher, si besoin, des complémentarités et sensibiliser le public aux différents handicaps.

L'Association élabore une politique de **formation** à l'égard de ses membres (salariés et administrateurs bénévoles) afin qu'ils actualisent leurs connaissances des différents handicaps et de leurs évolutions.



LA SOLIDARITÉ

La **Solidarité**, c'est une vision sociale de l'engagement de tous les acteurs. Elle s'exprime au travers de la diversité dans l'accompagnement, la coopération et la cohésion.

Elle s'exprime au travers de la diversité dans l'accompagnement, la coopération et la cohésion.

Le projet de l'Association Kervihan n'existe que par et avec la personne accueillie, à la fois bénéficiaire de l'action, son moteur et son acteur premier. Autour d'elle coopèrent ses proches, les professionnels, les bénévoles et l'ensemble des acteurs de son environnement social. Leurs participations sont essentielles pour enrichir l'accompagnement proposé. **Agir ensemble et de manière concertée, coopérer** quels que soient le rôle et la fonction de chaque partie prenante au sein de l'Association, c'est la clef de la réussite de notre action qui place l'Homme au cœur de notre projet.

C'est la clef de la réussite de notre action qui place l'Homme au cœur de notre projet.

Un travail ne se réalise jamais seul, un accompagnement qui se démarque par sa qualité, son caractère innovant et personnalisé encore moins. Informés régulièrement pour maîtriser les **enjeux sociétaux et économiques** qui impactent notre secteur, administrateurs bénévoles et salariés pratiquent la gestion conjointe des projets et portent ensemble, chacun en fonction de son mandat ou du contrat qui le lie à l'Association, la responsabilité sociale de l'action. Ils collaborent, en fonction de la spécificité liée à leur métier ou leurs compétences, pour proposer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement qui réponde aux besoins et aux attentes des personnes pour qui l'Association agit.



Cela implique un état d'esprit amenant à conduire les échanges de façon non concurrentielle pour analyser ensemble et de façon partagée les situations. Une gouvernance claire et respectée est également nécessaire. Des échanges constructifs, respectueux des uns et des autres, garantissent la bonne circulation des informations et des transmissions de qualité.

La **qualité du dialogue social** au travers du fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel, valorisé et facilité notamment dans leur rôle contributif au projet associatif mais aussi pour l'amélioration des conditions de travail est un élément majeur de l'Association.

Par ailleurs, **un réseau de bénévoles est à développer**. Son champ d'action et la fonction sont encadrés par une Charte du Bénévolat valorisée et déclinée dans une convention signée avec chaque bénévole.

Enfin, des **partenariats** sont développés avec d'autres organismes qui partagent avec notre Association les exigences sociales concernant l'accueil et l'accompagnement.

LE PROFESSIONNALISME

Grâce à plus de quarante années d'expérience, l'Association a développé une **réponse professionnelle**, un savoir-faire et une capacité de prise en compte pour apporter à la pluralité des publics accueillis, du plus jeune âge à la personne vieillissante, une offre diversifiée d'accueil, d'accompagnement et de soins, tant au domicile qu'en établissement.

L'interdisciplinarité des professions et des organisations accroît la capacité d'adaptation et de réactivité.

Pour le bien-être des personnes accompagnées et pour répondre au mieux aux attentes et besoins, l'accompagnement global est assuré par des professionnels aux fonctions et références différentes (médical, paramédical, éducatif) au travers d'un projet individuel. L'interdisciplinarité des professions et des organisations accroît la capacité d'adaptation et de réactivité. Pour garantir un service de qualité, un engagement fort et de longue date dans une **démarche qualité dynamique et évolutive** témoigne de la volonté de l'Association d'améliorer ses prestations de façon continue.



L'Association s'inscrit dans une **démarche d'adaptation aux besoins de la population actuelle et à venir** dans le respect des orientations nationales, régionales ou départementales. L'adaptation se fait tant au niveau des locaux, des moyens techniques que des moyens humains. Amenée à traiter des situations complexes d'accueil ou d'accompagnement, parfois dans l'urgence, elle recherche une réponse adaptée dans la mesure des capacités de ses établissements. Les commissions pluri-professionnelles d'admission effectuent sans discriminations une étude des demandes externes d'accueil et des orientations internes.

Une **politique de GPEC anticipatrice** garantit l'adaptation des compétences aux emplois, facilite les passerelles entre les métiers, entre les postes et entre les établissements. S'y ajoutent la **politique de formation**, des outils, une méthode et un programme d'amélioration de la qualité pour faciliter l'appropriation par chaque professionnel de la démarche qualité et des attendus des règles de bonnes pratiques professionnelles et une disponibilité pour des échanges interprofessionnels et entre établissements.

Le travail en réseau s'avère un gage d'innovation grâce à la confrontation de savoirs, de savoir-faire, d'expériences et de compétences afin d'améliorer la continuité de l'accompagnement tout au long du parcours de la personne accueillie.

L'organisation des équipes de travail favorise la **collaboration des différents métiers**. Le travail en réseau s'avère un gage d'innovation grâce à la confrontation de savoirs, de savoir-faire, d'expériences et de compétences afin d'améliorer la continuité de l'accompagnement tout au long du parcours de la personne accueillie.

Témoin de notre sens de la responsabilité, le professionnalisme reconnu dans nos métiers se manifeste avec la volonté **d'allier la performance économique à la pertinence sociale**.



DES ENGAGEMENTS POLITIQUES

AFFIRMER LA DIMENSION
POLITIQUE DE NOTRE ACTION

AFFIRMER UNE LOGIQUE
DE PARTENARIAT

ADAPTER NOS OUTILS
DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

ADAPTER NOS ACCOMPAGNEMENTS

AFFIRMER LA DIMENSION POLITIQUE DE NOTRE ACTION

Pour affirmer la dimension politique de notre action, nous voulons revendiquer notre positionnement d'acteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Sur le plan régional, nous voulons être un acteur proactif et reconnu des pouvoirs publics, dans le champ du médico-social et enfin, être reconnu comme expert de nos territoires de santé.

Nous voulons être un acteur proactif et reconnu des pouvoirs publics, dans le champ du médico-social et enfin, être reconnu comme expert de nos territoires de santé.

Le fonctionnement interne et les activités d'un **acteur de l'économie sociale et solidaire** (ESS) sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale ainsi que sur des modes de gestion démocratiques et participatifs.

Les **ressources financières** sont essentiellement publiques. Pour les associations du secteur sanitaire social et médico-social, les résultats sont réinvestis, avec l'autorisation des financeurs, dans des projets au bénéfice des personnes accompagnées. Le profit individuel est proscrit.

S'inscrivant localement dans les **réseaux de l'ESS** et contribuant à leur extension, l'Association développe et met en œuvre le fonctionnement démocratique inhérent à l'ESS et crée les conditions d'appropriation par les différents acteurs, administrateurs ou salariés, des valeurs et des principes de l'ESS.

En revendiquant son positionnement d'acteur de l'ESS, l'Association s'engage à siéger dans les **pôles de développement** de l'ESS dans les 2 territoires de santé où elle intervient, à conclure des conventions de coopération avec les partenaires locaux de l'ESS, à favoriser dans ses activités les échanges de services, les prestations réciproques, les pratiques de solidarité, notamment par la mise en commun ou la mise à disposition de moyens logistiques. Elle joue un rôle actif dans les réseaux associatifs et participe activement aux réseaux professionnels comme les syndicats ou les fédérations.

Elle joue un rôle actif dans les réseaux associatifs et participe activement aux réseaux professionnels comme les syndicats ou les fédérations.

Pour être un acteur proactif et reconnu des pouvoirs publics, dans le champ du médico-social, sur le plan régional, l'Association s'inscrit localement dans les démarches de concertation et participe à l'élaboration des politiques publiques. Elle siège ou est représentée dans les instances régionales et territoriales qui participent à l'élaboration des politiques publiques et à la programmation des actions. Elle développe et met en œuvre les moyens permettant sa participation à la démocratie en santé.

L'Association conçoit son développement comme étant au service de l'innovation sociale, centré sur les besoins des personnes et des territoires.



L'Association conçoit son développement comme étant au service de l'innovation sociale, centré sur les besoins des personnes et des territoires, s'appuyant sur la **capacité collective des professionnels** et du Conseil d'Administration d'être à l'écoute des citoyens et d'assumer une fonction de veille quant à l'évolution des problématiques sociales. Les partages d'expériences entre les acteurs de l'Association comme avec ses partenaires extérieurs sont essentiels.

Comme acteur proactif l'Association s'engage à promouvoir et faire reconnaître les spécificités des différents handicaps sur son territoire, à créer les conditions favorables à l'appropriation par les pouvoirs publics des intérêts et besoins des personnes en situation de handicap, de leurs familles ou représentants légaux.

Comme acteur proactif l'Association s'engage à promouvoir et faire reconnaître les spécificités des différents handicaps sur son territoire, à créer les conditions favorables à l'appropriation par les pouvoirs publics des intérêts et besoins des personnes en situation de handicap, de leurs familles ou représentants légaux.

Lors de réponses à des sollicitations ou à des appels à projets, l'Association vérifie la **cohérence des activités avec ses valeurs** et effectue une analyse préalable afin d'évaluer l'opportunité d'agir seule ou en coopération avec des partenaires. La diversification des ressources et des solutions peut provenir d'une mutualisation d'expériences innovantes développées au sein de l'Association et avec ses partenaires. Aussi recherche-t-elle le développement de partenariats pertinents auprès des associations, des collectivités et des entreprises.

La diversification des ressources et des solutions peut provenir d'une mutualisation d'expériences innovantes développées au sein de l'Association et avec ses partenaires.

Un expert dispose d'une expérience spécifique qui le rend plus apte que d'autres à donner des avis ou des conseils à ceux qui en ont besoin et à agir dans son domaine d'expertise. Aussi, être reconnu comme **expert de nos territoires de santé** (8 et 3) et sur le territoire régional nous engage plus encore à développer notre expertise et à la faire reconnaître. Cet engagement est prolongé par un travail des acteurs, salariés et bénévoles, pour une éthique partagée et opérante. Ainsi, l'Association accroît sans cesse son expérience et s'adapte en permanence aux besoins des territoires. Sa responsabilité à faire évoluer les savoir-faire est constamment engagée.

Il s'agit aussi de faire connaître ou reconnaître le **savoir-faire, les compétences et l'expertise** constitutifs de notre utilité sociale et de les valoriser en interne et en externe.

L'Association s'engage donc, à travers les supports qu'elle utilise, dans la mise en œuvre d'une réelle communication sur les actions menées au profit des personnes qu'elle accompagne. Partant de la réalité de ses valeurs et de ses pratiques, les différents acteurs de l'Association associés à la communication relaient les messages qui forment son identité.

AFFIRMER UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT

Affirmer une logique de partenariat c'est être ouvert aux partenariats politiques et opérationnels, développer les partenariats pour la fluidité des parcours de vie mais aussi mettre en place la Recherche et Développement (R&D) avec l'Enseignement Supérieur et les Nouvelles Technologies.

Le secteur médico-social dans lequel nous œuvrons a fortement évolué depuis la loi de 1975 organisant le secteur social et médico-social. Il est devenu plus professionnalisé en termes d'organisation et de réponse aux besoins des usagers.

Abandonnant la réponse spécifique à un public particulier des débuts, celle des établissements et services aux besoins des usagers et du territoire amène aujourd'hui les professionnels à s'adapter, à rechercher des complémentarités avec d'autres organismes de façon à répondre à la fois à l'évolution et à la diversité des publics accueillis et accompagnés ainsi qu'aux nouveaux besoins repérés.

L'Association s'engage résolument dans les partenariats politiques et opérationnels.

L'Association s'engage résolument dans les partenariats politiques et opérationnels. Elle développe son positionnement politique en adhérant à des groupements représentatifs nationaux, régionaux et locaux et en intensifiant ses participations actives à différents réseaux. Ouverte à des groupements de gestion ciblés, elle recherche les partenariats avec d'autres associations gestionnaires du Morbihan pour répondre au plus près des besoins déterminés, chacun apportant ses compétences propres. Elle développe le partage de son expertise d'accompagnement en proposant réponses et conseils aux partenaires qui la sollicitent.

L'Association apporte des réponses multiples à des publics variés. Aujourd'hui, les pouvoirs publics demandent aux acteurs du champ médico-social d'apporter une réponse de territoire, au plus près des besoins et du lieu de vie des

usagers, plutôt que de se spécialiser dans l'accompagnement d'un seul handicap. Pour éviter les ruptures, l'Association qui bâtissait sa réponse sur l'idée d'un parcours de vie au sein de ses établissements, se centre aujourd'hui davantage sur l'individualisation du projet de vie des personnes. Elle les accompagne pour définir précisément leurs besoins, leurs aspirations et y répondre au mieux, dans ou hors Association si la réponse adaptée s'y trouve.

Elle développe le partage de son expertise d'accompagnement en proposant réponses et conseils aux partenaires qui la sollicitent.

L'Association se tient à disposition et sollicite les autorités de contrôle et d'orientation sur les secteurs enfant et adulte. Elle participe aux commissions d'orientation de la Maison Départementale de l'Autonomie pour apporter des éléments d'orientation dès la demande formulée.

Pour développer les partenariats pour la fluidité des parcours de vie, l'Association continue à œuvrer aux côtés des pouvoirs publics. Elle recherche la conclusion de partenariats opérationnels avec d'autres associations proposant des accompagnements plus adaptés aux besoins des usagers.

L'Association apporte des réponses multiples à des publics variés.

L'Association facilite aussi la conclusion de partenariats avec des structures proposant des accompagnements à la professionnalisation adaptée pour adolescents et adultes tels que stages d'intégration, journées de découvertes ou des orientations entre les établissements.

La Recherche et Développement (R&D) regroupe l'ensemble des actions qui, partant de la réflexion, de l'intellectualisation ou d'une expérimentation de pratiques

ou d'outils, assurent une mise en œuvre partagée. Sur le plan financier, elle peut représenter un investissement aux résultats aléatoires.

L'amélioration continue de la qualité d'accompagnement des usagers, de son efficacité, et la proposition d'une offre différenciée passent par la professionnalisation de la gestion de l'Association et par l'amélioration ou le renouvellement des outils et méthodes d'accompagnement, fruits d'une veille, de développements et de tests. L'Association cherche donc à optimiser ses outils de gestion des ressources humaines, des finances et du management répondant aux exigences légales, à mettre en place des outils numériques au service du suivi du dossier de l'utilisateur. Elle poursuit sa politique d'équipement de nouveaux outils et méthodes d'accompagnement ainsi que la formation générale de ses salariés aux nouvelles technologies pour améliorer l'accompagnement de chaque usager avec l'objectif de mettre à disposition une « boîte à outils » qui permette d'adapter l'accompagnement aux situations individuelles.

Pour développer les partenariats pour la fluidité des parcours de vie, l'Association continue à œuvrer aux côtés des pouvoirs publics.

Pour développer la Recherche et Développement (R&D) avec l'Enseignement supérieur et l'emploi des Nouvelles Technologies l'Association s'engage dans des partenariats avec les centres d'enseignement supérieur

L'Association cherche donc à optimiser ses outils de gestion des ressources humaines, des finances et du management répondant aux exigences légales, à mettre en place des outils numériques au service du suivi du dossier de l'utilisateur.

de son secteur en proposant des sujets d'études et de recherche et, se définissant comme lieu d'étude et site qualifiant notamment pour des chercheurs et des futurs professionnels, elle accueille des stagiaires de tout secteur d'activité avec la mise en place d'un tutorat.



ADAPTER NOS OUTILS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

Adapter nos outils de gouvernance et de gestion, c'est en particulier adapter notre modèle médico-social associatif et augmenter la capacité financière.

Adapter notre modèle médico-social associatif et augmenter la capacité financière.

La gouvernance peut être définie comme l'art et la manière de gouverner et comme un processus de **coordination entre les acteurs** pour atteindre un but collectif de pilotage et de régulation de nos actions.

Fondé sur une **démocratie participative**, notre modèle de fonctionnement associe toutes les parties prenantes de l'Association à l'organisation et aux débats sur les projets. L'organisation de l'Association est décentralisée et repose sur les principes de délégation et, au besoin, de subsidiarité contrôlée.

Le Conseil d'Administration porte la responsabilité de fixer la politique de l'Association et s'appuie sur des instances participatives et consultatives.

L'Association s'engage à poursuivre la création, l'adaptation et le développement des outils de gestion et de gouvernance.

Pour faire vivre cette démocratie participative, favoriser la transversalité des réflexions et assurer les conditions d'un véritable débat sur **les orientations de travail et leur mise en œuvre**, des instances de travail collectif sont mises en place au niveau de la Direction Générale, des pôles et des établissements. Au nombre de celles-ci figurent le Bureau, le Comité de direction (CODIR), le Comité d'Entreprise, le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, les Conseils de Vie Sociale, la Commission Admission, la Commission Communication.



L'Association s'engage à poursuivre **la création, l'adaptation et le développement des outils de gestion et de gouvernance** qui permettent de garantir les conditions de la coordination entre les acteurs afin qu'ils partagent l'information dans l'objectif de piloter et réguler les actions décidées en commun. Elle s'organise autour d'écrits qui fixent précisément l'articulation des responsabilités et des relations hiérarchiques (*l'organigramme, le Document Unique de Délégations et les fiches de fonction de chaque salarié*).

Pour **adapter notre modèle médico-social associatif**, l'Association renforce sa structuration par pôles d'activités et recherche les formes de mutualisation de compétences et de ressources matérielles et humaines. Elle développe les commissions de travail transversales qui réunissent des professionnels reconnus pour leur expertise autour de thématiques communes à l'ensemble dans les structures d'accueil. Elle continue à faire progresser les outils de gestion qu'elle a déjà su adapter et développer.

Pour mettre en œuvre son projet au profit des personnes qu'elle accompagne, l'Association dépend pour son fonctionnement exclusivement de budgets nationaux via l'Agence Régionale de Santé (ARS), ou départementaux via le Conseil Départemental. Si la situation économique de l'Association est actuellement saine, les dotations budgétaires de plus en plus contraintes qui nous sont allouées risquent de nous impacter.

Notre partenariat très étroit avec la **Fondation Claude Pompidou** qui nous accompagne dans nos projets immobiliers depuis plus de 40 ans, nous permet de proposer des lieux d'accueil et d'accompagnement que nous voulons adaptés et chaleureux.



Les donateurs contribuent à financer des activités et des aménagements de lieux de vie et, ainsi, à diversifier l'accompagnement que nous proposons aux usagers.

Les donateurs contribuent à financer des activités et des aménagements de lieux de vie et, ainsi, à diversifier l'accompagnement que nous proposons aux usagers.

Si la situation économique de l'Association est actuellement saine, les dotations budgétaires de plus en plus contraintes qui nous sont allouées risquent de nous impacter.

Dans chacun de ses établissements et services logistiques, l'Association a identifié les domaines d'excellence et les aménagements qu'elle peut proposer. Elle cherche à mettre en valeur ses savoir-faire et ses équipements en les ouvrant aux besoins repérés sur le territoire.

Dans chacun de ses établissements et services logistiques, l'Association a identifié les **domaines d'excellence** et les aménagements qu'elle peut proposer. Elle cherche à mettre en valeur ses savoir-faire et ses équipements en les ouvrant aux besoins repérés sur le territoire.

Afin de poursuivre la démarche d'adaptation de notre outil de travail, il est fondamental de s'assurer d'autres pistes de financement à travers tous les types de partenariats pertinents à développer, auprès d'associations, de collectivités et d'entreprises, y compris au-delà de notre strict domaine d'intervention. Pour **augmenter sa capacité financière**, l'Association intensifie sa recherche d'entreprises qui souhaitent soutenir son action à travers un soutien financier, matériel ou humain, un mécénat de compétences, matériel ou financier, sans contrepartie directe, mais dans l'intérêt de la communauté.

ADAPTER NOS ACCOMPAGNEMENTS

Adapter nos accompagnements, c'est adapter nos organisations aux évolutions de la population accueillie (enfant/adulte), développer une prise en charge de leur vieillissement et répondre aux besoins des familles qui avancent également en âge.

L'Association s'engage donc à adapter ses locaux aux spécificités des publics et des accompagnements.

Les évolutions sociétales, celles des besoins, des politiques publiques et réglementaires, nécessitent des changements dans nos organisations. Les outils d'accompagnement doivent aussi évoluer en fonction de la population pour répondre aux attentes des familles. Remises en question au regard des nouvelles modalités d'accompagnement et de soins et des nouvelles fonctions et compétences qui apparaissent, il faut donc adapter nos organisations aux évolutions des besoins de la population accueillie, enfants et adultes.

Il faut donc adapter nos organisations aux évolutions des besoins de la population accueillie, enfants et adultes.

Pour cela, il convient de bien connaître son territoire et les besoins émergents des populations auxquels il faut répondre le plus précisément possible, accepter de penser et d'agir autrement, être ouvert aux nouveaux publics, aux idées nouvelles en matière de pratiques d'accompagnement, s'informer et se former de façon continue et efficiente. L'architecture, les organisations et les moyens sont à dimensionner et à adapter pour répondre aux besoins.

L'Association s'engage donc à adapter ses locaux aux spécificités des publics et des accompagnements. Elle continue à inclure de nouvelles fonctions dans les

organisations par le biais de la valorisation des compétences, du recrutement ou par conventions avec des partenaires. Elle adapte son système d'informations et développe les outils d'évaluation et de communication pour faire évoluer l'accompagnement individualisé. Elle met en place une politique de formation continue en adéquation avec les évolutions du public, les recommandations de bonnes pratiques et les attentes des personnes accueillies et des familles.

L'Association exprime sa volonté de considérer particulièrement la problématique d'accueil et d'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de handicap et celles de leurs familles.



Elle développe le soutien aux aidants en leur proposant des informations en termes d'accueil à domicile, de succession,... ainsi que des solutions de répit, d'accueil au sein des structures.

Les personnes en situation de handicap, quelle qu'en soit l'origine, présentent aujourd'hui un accroissement très significatif de leurs espérances de vie qui s'accompagne d'un cumul des pathologies et/ou de l'augmentation de la fatigabilité. De plus, un enfant en situation de handicap peut aujourd'hui survivre à ses parents. Les aidants, parties prenantes de la prise en charge de la personne, vieillissent également et s'interrogent donc sur le devenir de leurs enfants après leur décès. L'environnement de la personne accompagnée est de ce fait transformé.

Face à ce besoin émergent d'accompagnement au sein des structures du pôle adulte, l'Association exprime sa volonté de considérer particulièrement la problématique d'accueil et d'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de handicap et celles de leurs familles.

L'Association engage des partenariats avec le secteur s'occupant des personnes âgées afin d'accroître ses connaissances des répercussions du vieillissement et de son accompagnement. Elle consolide et met en place des conventions avec des réseaux spécialisés comme par exemple le Réseau de Soins palliatifs de Pontivy, les réseaux d'accueil de personnes âgées, les centres de consultation mémoire, les « Espaces Autonomie Seniors »... Elle développe le soutien aux aidants en leur proposant des informations en termes d'accueil à domicile, de succession,... ainsi que des solutions de répit, d'accueil au sein des structures.

Association
Kervihan



Direction générale
rue du Président Pompidou, 56 580 BRÉHAN

Tél. 02 97 38 89 61 | Fax. 02 97 38 89 65
contact@kervihan.fr | www.kervihan.fr